

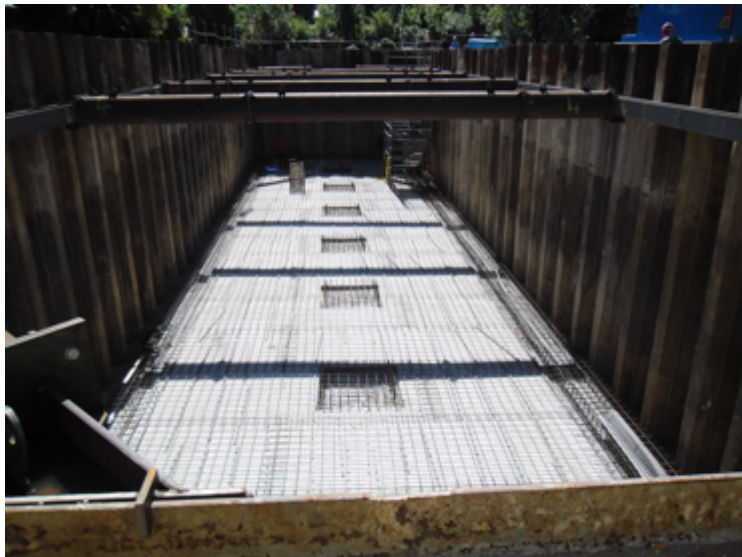
DOSSIER DE PRESSE

Lundi 30
septembre 2013

La CREA construit deux nouveaux bassins de rétention d'eaux usées et d'eaux pluviales à Grand Quevilly

Les études menées depuis 2010 par la Direction de l'Assainissement de la CREA ont mis en évidence **les zones critiques aux inondations sur la commune de Grand Quevilly**. Des aménagements ont été étudiés en ce sens et une hiérarchisation suivant trois niveaux de priorités a été élaborée. **La construction des deux bassins Boulevard Brossolette à Grand Quevilly et du poste de crue est classée priorité 1.**

Ces deux bassins enterrés de rétention d'eaux usées et d'eaux pluviales permettront au total de stocker **4 000 m³ d'eau**. Les travaux ont commencé le 13 mai 2013, pour une durée prévisionnelle de 10 mois, hors intempéries :



Le bassin n°1, avant le coulage de la dalle de béton

- **Le premier est en cours de construction.** Pour 40 mètres de longueur, 10 mètres de largeur et 4,20 mètres de profondeur, le bassin représente **une capacité de 1 300 m³**. Le bétonnage de la dalle supérieure du bassin a été réalisé les 25 et 26 septembre 2013. Le remblaiement du bassin sera réalisé après les trois semaines de séchage.

Construction de deux bassins de rétention d'eau à Grand Quevilly : un chantier d'envergure

- Le second bassin (50 mètres de longueur, 18 mètres de largeur et 4,38 mètres de profondeur) a **une capacité de 2 700 m³**. Les travaux ont commencé fin septembre par l'installation des palplanches, qui constituent l'écran imperméable. Le terrassement débutera en décembre. Tout comme le premier bassin, le bétonnage de la dalle et le remblaiement seront nécessaires et sont programmés pour le mois de janvier.

La mise en service des deux bassins de rétention d'eaux usées et eaux fluviales est prévue pour le mois de mars 2014. Un traitement paysager sera effectué par la commune de Grand Quevilly, qui viendra notamment recouvrir les bassins enterrés.

L'entreprise titulaire du marché est Eiffage Travaux Maritimes et Fluviaux, sous maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la CREA. **Le montant des travaux est de 2,6 millions d'euros TTC.**

L'agglomération se situe dans le département du Nord de la France le plus touché par les inondations, un résultat lié au ruissellement de surface et à la topographie des lieux. C'est pourquoi **il est une priorité pour la CREA d'accroître l'implantation de bassins de régulation des eaux pluviales à ciel ouvert et de bassins enterrés sur son territoire.**



Bassin de rétention à ciel ouvert, Route de Belbeuf, Franqueville-Saint-Pierre

Actuellement, sur le territoire de la CREA, il existe **196 bassins de régulation des eaux pluviales à ciel ouvert et 26 bassins enterrés**, représentant une capacité totale de stockage supérieure à 560 000 m³.

Contacts

Julie MOULAS

Attachée de presse de la CREA

02 32 52 95 66 / 06 16 21 38 54

julie.moulas@la-crea.fr